

Déclaration de statut fiscal FATCA et EAR

À compléter par les Clients personnes physiques et les Bénéficiaires effectifs de comptes société (Passive NFFE)

Compte n°

Nom

Prénom

Conformément à la réglementation américaine du *Foreign Account Tax Complaint Act* (FATCA) et les règles relatives à l'échange automatique de renseignements, nous devons déterminer votre statut fiscal par rapport à aux règles fiscales aux États-Unis, soit en tant que *Personne US* (sujet fiscal américain illimité) ou *Personne non-US* (personne non américaine), et votre juridiction de résidence à des fins fiscales. A cet effet, nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes.

1. FATCA – Foreign Account Tax Compliant Act

Vérification du statut US du Titulaire de compte ou de la Personne exerçant le contrôle :

1. Êtes-vous **citoyen/ne US** ? oui non
2. Êtes-vous **résident/e US** (avez-vous votre domicile aux USA) ? oui non
3. Êtes-vous **sujet fiscal US de manière illimitée** ? oui non

Indices US

4. Si vous avez répondu NON aux questions 1 à 3, présentez-vous un des indices US suivants :
 - a. Lieu de naissance aux USA
 - b. Adresse postale ou domicile aux USA
 - c. Numéro de téléphone aux USA oui non
 - d. Ordre permanent vers un compte aux USA
 - e. Procuration en faveur d'une personne située aux USA

Démarches complémentaire

Si vous avez répondu NON aux questions 1 à 4, vous n'êtes pas une *Personne US*, et aucune démarche complémentaire n'est requise.

Si vous avez répondu OUI à une des questions 1 à 4, et si vous êtes une *Personne US*, veuillez compléter un formulaire W-9 et un consentement à la transmission d'information à l'IRS.

Si vous avez répondu OUI à la question 4, et si vous n'êtes pas une *Personne US*, veuillez compléter un formulaire W-8BEN.

Continuez en page 2.

2. EAR – Echange Automatique de Renseignements

Vérification de la résidence à des fins fiscales

Veuillez compléter le tableau suivant en indiquant:

- Toutes les juridictions dans lesquelles vous êtes résident à des fins fiscales, et
- Votre numéro d'identification fiscal (NIF) pour chaque juridiction indiquée.

Chaque juridiction possède ses propres règles pour définir la notion de résidence à des fins fiscales. De plus amples informations se trouvent sur le site de l'OCDE (<http://www.oecd.org/tax/automatic-exchange/>).

Juridiction/s de résidence à des fins fiscales	NIF	En l'absence de NIF, indiquez la raison*
1.		
2.		
3.		

* Si vous n'êtes pas en mesure de fournir un numéro d'identification fiscale pour l'un de vos pays de résidence, merci de mentionner la raison A, B, C, D, E ou F dans le tableau ci-dessus.

Raison A: Mon pays de résidence fiscale n'attribue pas de NIF à ses résidents.

Raison B: Je suis nouveau résident et mon NIF n'a pas encore été attribué (il devra être communiqué à la Banque dans un délai de 90 jours).

Raison C: Aucun NIF n'est requis (nb : sélectionner cette raison seulement si la loi de la juridiction concernée ne requiert pas d'obtenir un NIF fourni par cette juridiction)

Raison D: Le pays/la juridiction de résidence fiscale susmentionné(e) est le Maroc.

Raison E: Le pays/la juridiction de résidence fiscale susmentionné(e) n'est pas une juridiction soumise à déclaration.

Raison F: Autre: Veuillez préciser ci-dessous :

.....

3. Déclaration

Le client déclare qu'il a passé en revue les informations figurant sur le présent formulaire et que, pour autant qu'il sache, elles sont véridiques, exactes et complètes. De plus, le client s'engage et consent à mettre à jour les informations contenues dans le présent document et toute la documentation associée dans les 30 jours suivant un changement de circonstances.

Lieu, date

Signature